

## INFORMATIONS

### Tourisme & handicap

#### Point presse

Office de tourisme du Pays de Châteaugiron

## L'Office de Tourisme Intercommunal obtient la marque « Tourisme et Handicap » pour la visite guidée du château

---

***Après avoir obtenu la marque pour son local d'accueil et accompagné la centre aquatique Inoxia dans leur demande d'acquisition de la marque Tourisme et Handicap, l'office de tourisme intercommunal (OTI) décroche une nouvelle fois le label pour sa visite guidée du château de Châteaugiron.***

Très attentif aux questions liées au handicap, le Pays de Châteaugiron TOURISME s'engage, au-delà des obligations réglementaires, dans des actions permettant un meilleur accès aux services des personnes en situation de handicaps. Adaptation du mobilier, création de guides adaptés ou encore accompagnement des professionnels du tourisme vers un accueil pour tous sont des exemples d'actions menées par l'équipe de l'office de tourisme.

#### Une équipe formée

L'équipe acquiert des compétences depuis plusieurs années. Toutes se sont formées à l'accueil des personnes en situation de handicap. Oriane Guérin et Delphine Madoré ont été formées par OTB (Office de Tourisme de Bretagne), coordinateur régional de la marque en tant que technicienne-conseil. Charlotte Pothier quant à elle a suivi une formation langue des signes et adaptation des contenus en français Facile A Lire et à Comprendre (FALC). Toutes ces compétences sont mises au service des visiteurs mais aussi des professionnels du territoire qui souhaitent améliorer leur accueil.

#### Des actions concrètes pour l'obtention de la marque pour la visite guidée

Pour rendre la visite du château accessible, plusieurs actions ont dû être mise en place, en voici des exemples :

- Revoir le parcours de visite afin que les salles visitées soient accessibles pour les personnes à mobilité réduite.
- Créer un plan en relief et en couleurs contrastées afin de faciliter la compréhension des personnes en situation de handicap visuel
- Adapter le discours et le temps de visite pour les personnes déficientes mentales.
- Proposer des outils de médiation didactiques.

Fort de ces actions, l'association a demandé la marque "Tourisme & Handicap" pour la visite guidée du château. Une démarche volontaire qui l'engage à assurer, de façon régulière, une offre de visites à la clientèle en situation de handicaps. La commission régionale d'attribution de la marque, puis la commission nationale ont attribué la marque pour trois handicaps sur quatre : mental, moteur et visuel, saluant le travail réalisé par l'équipe de l'office de tourisme.

Pour les personnes en situation de handicap auditif, l'office de tourisme s'associe à l'URAPEDA (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficlients Auditifs) qui traduit en langue des signes la visite qui se fait alors en binôme : guide de l'office de tourisme et interprète de l'URAPEDA.

## Un programme de visites en avril

En avril 2022, l'office de tourisme participe aux journées nationales Tourisme & Handicap en proposant des visites adaptées.

Les Journées Nationales Tourisme & Handicap ont été créées par l'association Tourisme & Handicap pour faire connaître les lieux labellisés et pour démontrer l'évolution de l'accessibilité touristique.

Les 14 et 21 avril, des visites commentées du château accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap mental sont proposées.

Aussi, 3 sessions de médiation adaptée autour de l'exposition de Max de l'ours qui va investir La P'tite Galerie sont proposées dans le cadre de ces journées nationales.

## La marque d'Etat Tourisme et Handicap

- Pour un touriste en situation de handicaps

La marque Tourisme et Handicap constitue la preuve de l'engagement concret ainsi que la garantie d'un accueil efficace et adapté. Le logo, apposé à l'entrée des sites, établissements et équipements touristiques et sur tous documents renseigne les personnes handicapées de façon fiable, homogène et objective sur leur accessibilité en fonction du handicap (auditif, mental, moteur, visuel) grâce à quatre pictogrammes. La marque Tourisme et Handicap favorise l'émergence de produits et de services touristiques réellement ouverts à tous, et garantit à tous les touristes handicapés un accès à l'information leur permettant un maximum d'autonomie.

- Pour les professionnels du tourisme

C'est un avantage concurrentiel. La marque Tourisme et Handicap est d'abord une reconnaissance : Elle valorise les efforts des professionnels du tourisme en matière d'accessibilité et d'accueil des clientèles spécifiques. Les professionnels labellisés s'affirment en effet comme des acteurs et des ambassadeurs de l'accueil du public handicapé.



### Contact :

**Orianne GUERIN - Directrice de l'office de tourisme**

02 99 37 89 02

2 rue Nationale – 35410 Châteaugiron

[o.guerin@pcc.bzh](mailto:o.guerin@pcc.bzh)